

Communiqué de mise à disposition du document de référence

La Société Affine a déposé le mardi 31 mars 2015 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) son document de référence 2014.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il peut être consulté sur le site internet de la Société www.affine.fr et sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

A PROPOS DU GROUPE AFFINE

Foncière spécialisée dans l'immobilier d'entreprise, Affine détient en direct 57 immeubles d'une valeur de 575 M€ (hors droits) à fin décembre 2014, répartis sur une surface globale de 534 400 m². La société est présente dans les bureaux (53 %), l'immobilier commercial (22 %) et les entrepôts et locaux d'activité (26 %). Ses actifs sont localisés à parts sensiblement égales entre l'Île-de-France et les autres régions.

Affine est aussi l'actionnaire de référence de Banimmo, foncière de repositionnement belge active en Belgique et en France, dont elle détient 49,5 % ; son patrimoine est composé à fin décembre 2014 de 20 immeubles de bureaux et de commerce, d'une valeur de 335 M€ (droits inclus).

Le patrimoine global dépendant du groupe s'élève à 945 M€ (droits inclus).

Dès 2003, Affine a opté pour le régime des Sociétés d'Investissements Immobiliers Cotées (SIIC). L'action Affine est cotée sur NYSE Euronext Paris (Ticker : IML FP / BTTP.PA ; code ISIN : FR0000036105) et admise au SRD (long seulement). Elle fait partie des indices CAC Mid&Small, SIIC IEIF et EPRA. Banimmo est également cotée sur NYSE Euronext.

En savoir plus sur : www.affine.fr. Suivez notre fil d'actualité sur : https://twitter.com/Groupe_Affine

CONTACT

RELATIONS INVESTISSEURS

Frank Lutz
+33 (0)1 44 90 43 53 – frank.lutz@affine.fr

RELATIONS PRESSE

RPpublics – Alexandra Richert
+33 (0)1 45 23 55 01 – alexandra.richert@rppublics.com